

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL 4 FÉVRIER 2025

Présents :

Mme AUBERT - POIGNOT Christel, Mr CUSEY Jean-Pierre, Mme EUVRARD Christine, M. MARTIN Jacques, Mme METTETAL Isabelle, Mme MOUGENOT Oriane, M. SAVOYE Guy, Mr SAVOYE Jean-Marc,

Secrétaire de séance :

Mme METTETAL Isabelle.

Le recensement des habitants de la commune est réalisé actuellement par 2 agents recenseurs. Pour effectuer cette mission, la commune a perçu une indemnité de 1061€ qui seront intégralement reversés aux agents.

A l'unanimité, le conseil décide d'ajouter à cette rémunération une indemnité kilométrique forfaitaire basée sur le nombre d'habitants recensés.

Une proposition de prêt immobilier a été demandée à la Banque des Territoires pour financer la construction du bâtiment multiservices avec deux options possibles :

- Taux fixe issu de la Banque Européenne d'Investissement au taux de 3,5%,
- Taux indexé sur le livret A+ marge de 0,4% soit actuellement un taux global de 2,80%.

Le conseil demande au maire de contacter 3 établissements supplémentaires pour obtenir d'autres propositions. Le Crédit Agricole, La Banque Postale et la Banque Populaire seront consultés.

A l'unanimité et à la demande du Préfet du Jura, le conseil renouvelle sa décision de placer l'ensemble des toits de la commune en zone d'accélération des énergies renouvelables.

Les zones retenues seront intégrées dans le portail cartographique des énergies renouvelables avant le 15 mars 2025.

L'association nationale « Bouge Ton Coq » a pour mission d'aider à la création d'épicerie dans les villages. Grâce à elle 200 épiceries associatives ont ainsi été créées depuis 4 ans.

Un contrat a été signé avec cette association, qui permettra l'approvisionnement de notre magasin en produits locaux. L'association aide également à la formation des agents et des bénévoles qui gèreront les commerces.

Une réunion publique aura lieu dans les prochains mois, en présence d'une représentante de cette association.

Un budget ayant enfin été voté au niveau national, le conseil pourra voter son budget annuel, indispensable pour payer les factures des entreprises ayant démarré les travaux du bâtiment multiservices.

Une réunion extraordinaire aura donc lieu avant la fin du mois pour voter ce budget 2025.

Deux dossiers de financement ont été déposés auprès des fondations EDF et ENEDIS, afin de demander une aide financière pour la réalisation de notre bâtiment multiservices.

Kévin Bruchon qui travaillait comme employé communal avec un contrat de professionnalisation que nous nous apprêtons à renouveler, nous a annoncé son départ. Il a été embauché à temps plein, avec possibilité de CDI avant la fin de l'année, dans une commune de Saône et Loire.

A temps partiel dans notre commune depuis près de 3ans, l'ensemble du conseil lui souhaite bonne chance dans son nouvel emploi et le remercie pour sa gentillesse et pour le travail effectué au service de la population.

Des devis sont actuellement à l'étude pour la fourniture des arbres qui seront plantés route d'Authumes, afin de remplacer les sapins coupés récemment.

La mairie bénéficiera bientôt d'un site Internet. Christel AUBERT-POIGNOT, Isabelle METTETAL et Josette VERPEAUX travaillent sur la création d'un site Internet qui permettra de trouver toutes les informations sur la vie de la commune.

Progressivement, le site intégrera les archives de la commune et accueillera toutes les manifestations communales.

La prochaine vente de pain cuit au four communal aura lieu le dimanche 16 février à partir de 8h00 avec pains variés et viennoiseries.

Le 27 février, vente de pizzas et de pain entre 17h00 et 21h00 sur commandes. Les commandes seront possibles jusqu'au jour même à 18h00. Tel : 06 84 07 58 14.

En mars, vente de pains et viennoiseries le 9 mars à partir de 8h00.

Le 20 mars, vente de pizzas et de pains entre 17h00 et 21h00 sur commandes. Les commandes seront possibles jusqu'au jour même à 18h00.

Le Maire, Guy SAVOYE